

DEPT. DE THEOLOGIE

FACULTÉ
DE
THÉOLOGIE
DE PARIS
—
THÈSES

BIBL.
UNIVERSITÉ
MS.

687

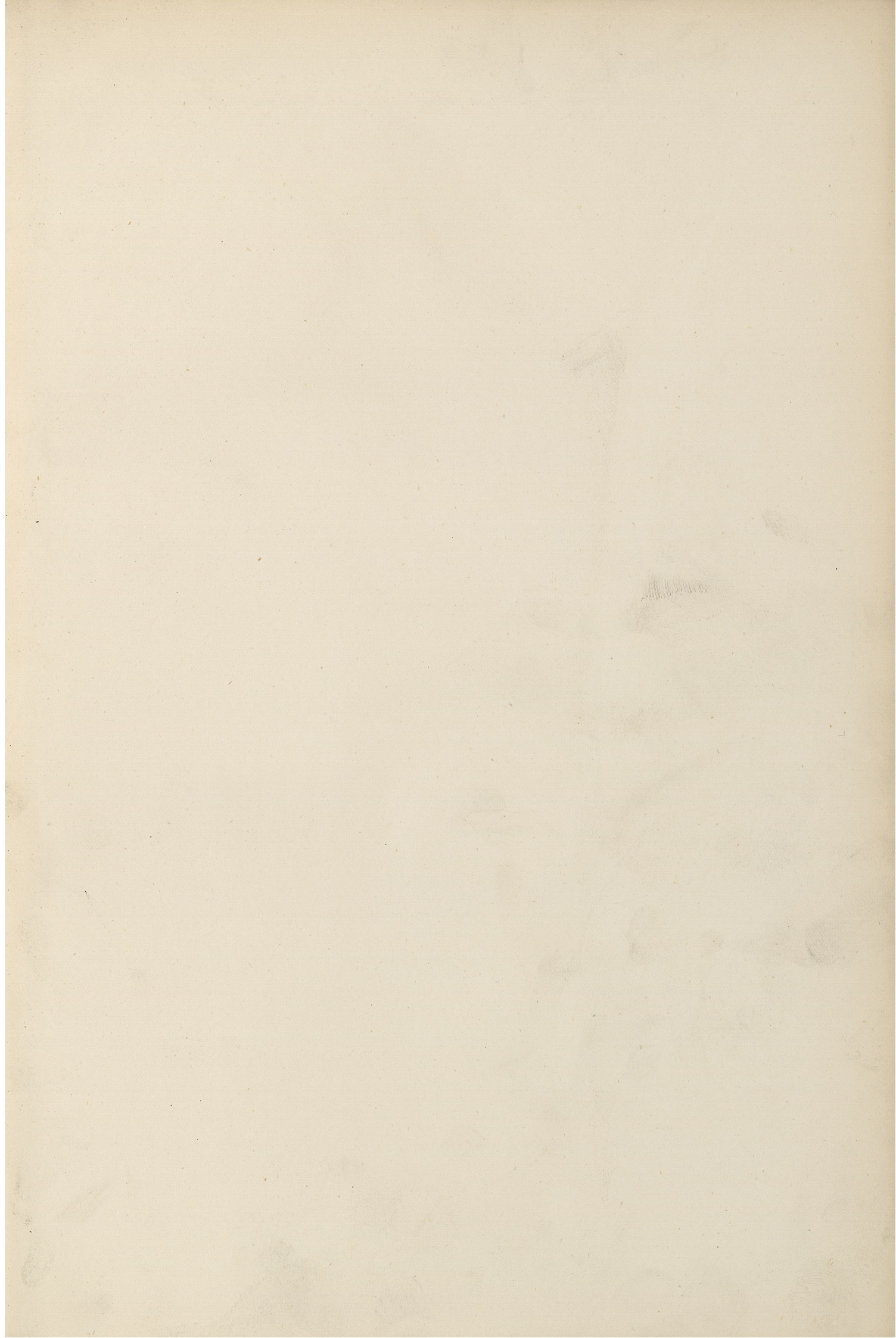


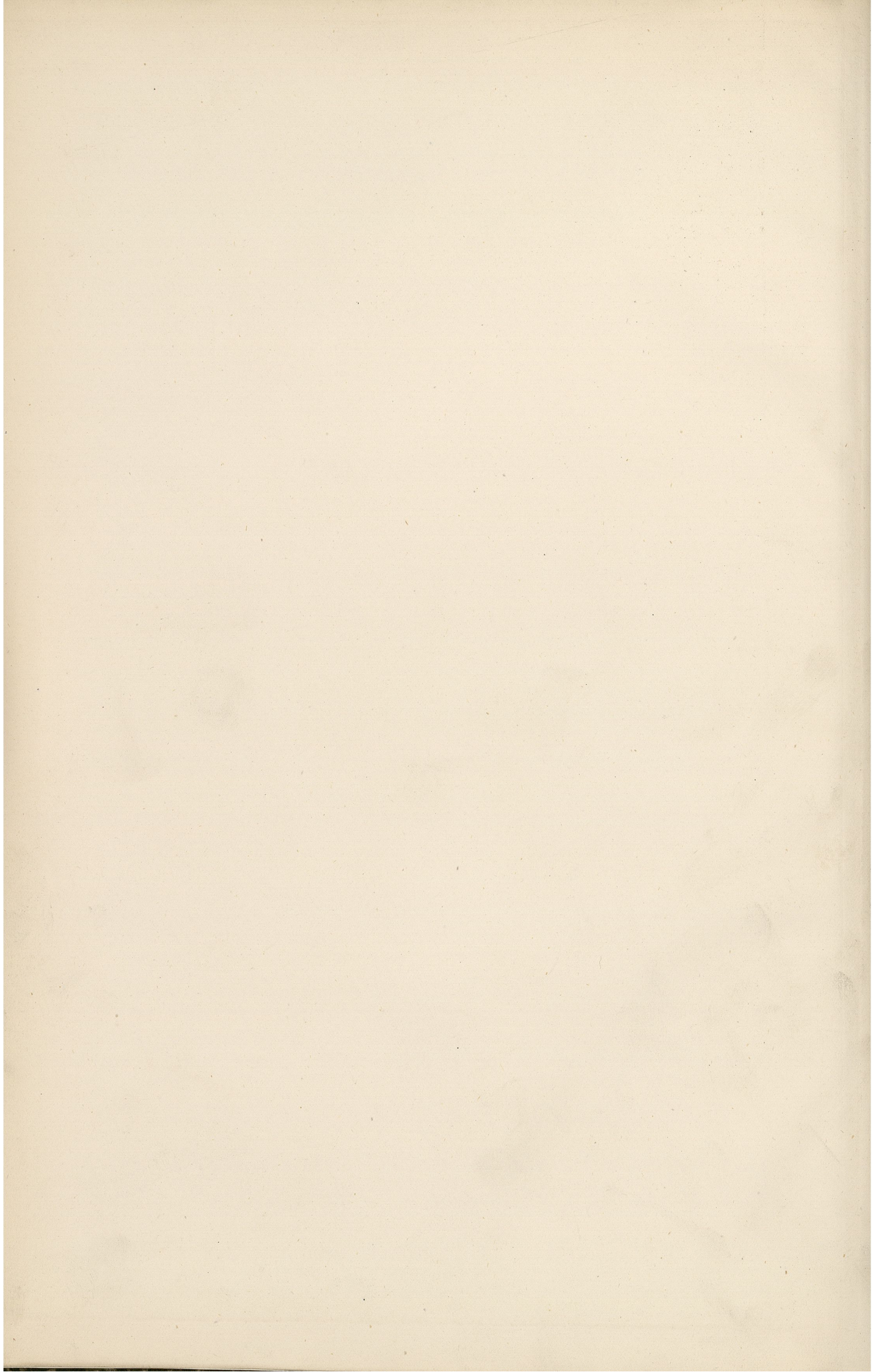
BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
687



Volume de 187 feuillets
moins 21, 22, 31, 104, 124, 139, 128 d' 133 ~~pages~~, 151 à 164. et 173)
20 juin 1912

(collat)





Rapport présenté
au
Conseil Académique
par
l'Evêque de Lava
Doyen
de la Faculté de Théologie
de Paris

Report of the

Committee on

the subject of

the proposed

amendment to

the constitution

of the State

of New York

for the year

[1] Leurs Eminences le Cardinal Dourer, Archevêque de Bourges, le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen, l'Archevêque de Paris, M. M. H. l'Evêque de Chalons et l'Evêque de Paris.

[3] L. R. M. Dourer, Ministre de l'Instruction Publique.

⁽¹⁾ Eminences Monsieur le Président,

⁽²⁾ Messieurs, ⁽³⁾ M^{rs} Messieurs.

Les cours de la faculté de théologie se sont faits régulièrement cette année, comme dans les années précédentes.

Cours de Théologie dogmatique.

Le Professeur s'est proposé de combattre l'anti-théisme contemporain. Après avoir montré que les causes de la sophistique anti-théiste moderne se trouvent dans les psychologies incomplètes des matérialistes, des positivistes & des critéistes, le Professeur a suivi ces Philosophes sur le terrain de l'expérience. Il leur a fait voir qu'il y a en nous une observation intellectuelle ou métaphysique dont il faut tenir autant de compte que de l'observation organique (admise par les matérialistes) & de l'expérience psychologique (admise par les autres philosophes). Le Professeur a démontré ensuite que l'existence du concept de l'Infini réclame un objet existant en lui-même, distinct du moi humain & du monde. L'argument de St. Anselme a été examiné; & il a été facile d'établir que cette « preuve de simple vue », ainsi que la nomme Malebranche, n'a pas été entamée par la critique des écoles d'Aristote & de Kant.

Ayant ainsi montré que la Théologie a un objet, une unité qui la rend possible & qui lui sert de Champ, le Professeur a étudié quelques uns des attributs (l'immutabilité, l'éternité, l'immensité, etc) que l'Idéal divin révèle naturellement à l'esprit humain. Il s'est appliqué surtout à faire ressortir la propriété d'Etre qui distingue l'Infini de la simple existence finie, & il a fait voir que ce souverain Etre est une ré substantielle, une Intelligence, un Etre personnel. Le Cours a été terminé par une réponse générale aux principales objections du sautothéisme.

Cours de Morale.

Cout le Cours de Morale, l'année dernière, a porté sur deux questions que le Professeur a eu devoir approfondir pour asseoir solidement le terrain des leçons ultérieures. Ces deux questions qui s'offrent dès le premier verset du sermon sur la montagne sont celles de la Beatitude, sous l'ère comme la fin des hommes du Règne Temporel de Jésus-Christ.

Sur la première question, il a fait voir, en exposant d'abord à l'aide de St Thomas & de St Augustin, la Doctrine Catholique, qu'elle donnait pleinement satisfaction aux besoins les plus profonds & aux instincts les plus sacrés de la nature humaine. Il a montré ensuite, en analysant les systèmes antiques, Platon, Aristote, L'école, Epicure, qu'ils n'ont pu, même les plus élevés & les plus honorables pour l'esprit humain, assurer à l'homme comme au Cœur de l'homme, leur véritable béatitude. Puis passant aux systèmes contemporains, rationalisme, spiritualisme, positivisme & criticisme, il a essayé de montrer que, pour avoir voulu se passer de la base civile & angélique, ils étaient condamnés à faire retomber la pensée humaine au dessous des anciens eux-mêmes, dont quelques uns au moins, comme Platon, ont entrevu l'idéal Chrétien.

Le second trimestre a été employé à traiter la question du Règne Temporel de Jésus-Christ. Le Professeur a été forcé de s'y arrêter & de la traiter à fond à cause des interprétations surprises qu'un écrivain récent a données des idées de Jésus-Christ, sur le Règne de Dieu. Il a montré par l'étude du mot & de la chose, dans tout le Nouveau Testament, qu'il n'y avait rien de plus absurde que de vouloir faire de Jésus-Christ un millénaire.

Cours d'Histoire ecclésiastique.

Après avoir traité dans une première leçon des conditions de l'impartialité historique, surtout en matière d'histoire religieuse, le Professeur a continué le résumé d'histoire générale de l'Eglise commencé l'année précédente, & surtout au point de vue des réformes accomplies par l'Eglise Catholique sur elle-même. Il a spécialement consacré trois leçons à étudier le rôle de St Bernard, comme réformateur au XII^{ème} siècle. Il a ensuite exposé & analysé

journalièrement les principales réformes accomplies pendant les XIII^e, XIV^e & XV^e siècles, & Commencé l'étude du XVI^e siècle, sous les pontificats de Jules II & de Léon X, en accordant une attention spéciale au Concile de Latran. En regard de la réforme Catholique, il a placé la réforme protestante d'Allemagne. Il a exposé en six leçons la biographie de Luther & l'analyse de ses principaux ouvrages.

Les trois derniers leçons du Cours ont eu pour objet: 1^o Les Perversités religieuses & morales de la réforme Luthérienne, à l'époque même de Luther; 2^o l'influence de la réforme Luthérienne sur le mouvement intellectuel au XVI^e siècle; 3^o enfin l'influence de cette même réforme sur la liberté religieuse & politique.

Cours de Droit Canonique.

Le Professeur avait employé les années précédentes de son enseignement, à démontrer l'heureuse influence des principes du Droit Chrétien sur les diverses branches du Droit Social. C'était l'histoire de la transformation du monde moderne par le Christianisme. Arrivé à la fin de cette exposition, il est passé à une autre partie de l'histoire du Droit, c'est à dire à l'histoire des rapports de l'Eglise & de l'Etat en France. Prenant au berceau même de notre nation la législation de Clovis & de ses successeurs, il a poussé son examen jusqu'à celle de Charlemagne, & il s'est attaché à faire connaître ce que nos premiers rois avaient établi de favorable ou de préjudiciable à l'Eglise. Il n'a guère eu qu'à constater l'harmonie de deux pouvoirs, sous les princes de nos deux premières races royales.

Cours d'Ecriture Sainte.

Le Professeur a examiné les idées religieuses des peuples qui se sont trouvés en rapport avec Israël (polythéisme naturaliste des races Aryennes, Dualisme Cosmogonique de l'Inde & de Chaldée). Il a réfuté, par occasion, le fatalisme historique qui découle de l'exagération de la théorie des races, & montré, en terminant, que loin d'être venue au monothéisme, la race Sémitique, civilisée ou nomade, en Chaldée aussi bien qu'en Arabie, au temps de Moïse comme au temps de Mahomet, n'a été monothéiste que par exception, & par suite de circonstances

qui s'ont, en quelque sorte, attachées à elle-même, & aux institutions
idolâtriques qu'elle a partagées avec toute l'antiquité.

Cours d'Hébreu.

Le Professeur a repris l'explication des livres saints qui font
la matière de son enseignement depuis quelques années. Ces livres
sont la Genèse & le prophète Jérémie. Selon une méthode qu'il
a adoptée depuis longtemps & qu'il croit très profitable à la
généralité de ses auditeurs, il a divisé son cours en deux parties,
ou plutôt en deux leçons par semaine, l'une s'adressant aux
commencants & l'autre étant destinée aux auditeurs qui sont
déjà avancés dans l'étude de l'hébreu & à qui la langue sainte est
devenue familière. Aux uns il a expliqué la Genèse, comme con-
tenant un texte historique facile à comprendre, & aux autres les
prophéties de Jérémie, qui sont rédigées dans un style plus
élevé, plus poétique, & par conséquent, plus difficile à saisir.

Cours d'Eloquence sacrée.

Le Professeur a continué ses études sur les écrits d'Origène. Deux
ouvrages du Célèbre Alexandrin ont particulièrement fait l'objet
des leçons : le Livre des Principes & le Traité Contre Celse : le
premier comme analyse philosophique des dogmes chrétiens ;
le second comme résumé de l'apologétique en face de l'incrédulité
païenne. Après avoir étudié l'éloquence sacrée, sous cette
double forme, le Professeur s'est attaché à faire ressortir la portée
et l'importance des travaux d'Origène sur l'Ecriture sainte.
Dans les Commentaires, il a cherché la méthode, d'interpréta-
tion qu'aurait suivie le savant exégète ; & dans les Homélies,
le ton & le caractère qui distinguent l'éloquence de la chaire
au III^e siècle.

Cel a été l'objet & l'esprit de l'enseignement dans la Faculté,
pendant l'année dernière. Cet enseignement, si facile & si maître,
correspond toujours aux besoins des esprits. Caut d'idées justes
& tant de vraie science présentées à un public d'élite ne peuvent
exercer que d'honnêtes résultats pour affermir les idées religieuses,

39

Fortifier les cœurs, & développer parmi la jeunesse ecclésiastique qui fréquente ces cours le goût & le besoin des bonnes & fortes études.

Amour

L'empressement du public est toujours le même autour de nos chaires. Elles sont au nombre de sept. Quatre professeurs ont la satisfaction de voir la salle pleine. L'auditoire des autres est moins nombreux, soit à cause de la nature, soit à cause de la nouveauté de l'enseignement.

Actes de la Faculté.

Nous avons eu, pendant cette année, 80 inscriptions payantes, dont 44 pour le Baccalauriat, 8 pour la licence, & 28 pour le Doctorat. Les inscriptions non payantes ont atteint le chiffre de 222.

La Faculté a fait passer 9 examens, dont 3 de Baccalauriat, 2 de licence, & 4 de Doctorat. Elle a conféré 6 grades, dont 1 de Bachelier, 1 de licencié, & 4 de Docteur.

Doctorats.

La première thèse admise & soutenue est un volume de 80 pages sur le Droit & le Devoir. Le R. P. Mérie, auteur de cet travail, y a développé d'éminentes qualités philosophiques. Avec une sûreté entière de vues, il a su remonter aux derniers principes de la divine morale; & à cette hauteur, il lui a été facile de faire pleine justice de la triste théorie de la morale indépendante, telle qu'elle s'est produite dans ces derniers temps, & qui occupe, dans les auteurs, l'infirmité métaphysique la plus caractérisée. La soutenance de cette thèse a été aussi brillante que solide.

Les trois autres thèses de Doctorat ont été présentées par trois membres de la faculté qui n'avaient pas encore le titre de Docteur. Ces thèses sont dignes des hommes éminents qui honorent déjà la faculté par leur enseignement.

Monsieur l'abbé Tabre d'Ennien, suppléant du cours de Dogme, a soumis à la faculté deux volumes, l'un de

de 996, l'autre de 976 pages. Ce grand travail est une exposition nouvelle des grands principes de la Philosophie Augustinienne, à laquelle il est facile de rattacher celle de St. Thomas, malgré de notables différences. M. Tabu d'Enriue soutient, avec une étendue d'érudition, une profondeur d'analyse, & une clarté d'exposition dignes de grands éloges les plus nobles & les plus nécessaires doctrines. Il ne semble devant aucune objection, & par ses réponses, il satisfait entièrement le lecteur attentif.

Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, Suppléant du Cours de morale, a poursuivi dans sa thèse un but bien digne de sa piété & de son intelligence. Cette thèse forme un volume de 360 pages. Emu d'une étrange accusation élevée récemment contre le divin Sauveur, & qui le présente comme un Millénaire, le R. P. Lescœur a voulu faire justice de cet étrange système.... Il cherche d'abord le vrai sens de la royauté de Jésus-Christ, d'après les Saints-Évangiles & quel est le vrai Royaume de Dieu qu'il est venu fonder sur la terre. Il expose ensuite l'histoire du Millénarisme, & ses transformations successives. Cet exposé le conduit jusqu'à nos jours, où il trouve deux écoles : celle du désespoir & celle de l'espérance, qui ne sont pas sans lien avec la tradition millénaire. Les conclusions & les sympathies du sage écrivain sont en faveur de l'espérance, & nous l'en félicitons.

Monsieur l'abbé Vollob, chargé du Cours d'Écriture sainte, dans sa thèse sur la Chronologie égyptienne, a pleinement justifié le choix de l'autorité Supérieure qui l'a appelé, jeune encore, à un grave enseignement. Une érudition sûre, une grande justesse d'appréciation, & un vrai talent d'exposition distinguent le jeune professeur, & nous promettons des travaux utiles.

Je ne terminerai pas ce rapport sans payer un tribut de regrets au prêtre illustre, au savant philosophe que Dieu nous a enlevé dans ses derniers jours. M. l'abbé Batain avait occupé pendant plusieurs années la chaire de morale dans la Faculté de théologie. Il y avait retrouvé les

triomphes de sa jeunesse. Cette parole professorale incomparable, cette parole profonde & claire, ferme & douce, savante & facile, pleine de charme jeta sur notre fautive un glorieux éclat.

Il faudrait un long discours pour honorer dignement cette grande mémoire. un mot cependant peut la caractériser. M^r Bautain fut allié la grandeur de la foi à la grandeur de l'intelligence. Sa noble vie, ses vastes travaux furent consacrés à l'alliance de la foi & de la raison. La Philosophie du Christianisme fut l'objet qu'il poursuivait toujours par des voies différentes. Et quand il eut été averti que la première voie qu'il avait tentée pourrait l'égarer, il donna au monde & à l'Eglise un beau spectacle, celui d'un grand esprit s'inclinant sous les sages avertissements de la plus vénérable autorité. Au sortir de cet épisode glorieux de sa vie, il reprit avec courage & confiance ses travaux. Ses ouvrages qui en feront les fruits seront toujours une source féconde des plus nobles inspirations. Qu'il reste à jamais pour ses anciens collègues, qui furent ses amis & même ses disciples, un modèle, une force, un honneur!

Le Doyen de la Fac. de
Th.

+ R. L. C. Ruzé u e D
Jura

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

